

Mesdames les Présidentes,

Je vous remercie de m'avoir adressé copie de votre courrier.

Dans le cadre de la Mission Parlementaire Covid19 à l'Assemblée Nationale, je coordonne un groupe de travail au sein de la Commission des Affaires Etrangères chargé de suivre l'impact de la crise sur les réseaux éducatifs, culturels, scientifiques et audiovisuels dans le monde.

Nous avons commencé notre travail par le réseau éducatif, de loin le plus significatif, et le plus en tension.

Nous préparons des recommandations au gouvernement, et une stratégie globale et coordonnée de soutien à ces réseaux.

La question la plus délicate n'est pas tant le montant de l'aide exceptionnelle, qui semble faire consensus à l'heure actuelle, que les modes de répartition et d'acheminement auprès de ceux qui en ont le plus besoin, en fonction des situations de chacun des 522 établissements. Le ministre a renouvelé son souhait de venir en aide à toutes les familles, et à tous les établissements.

Bien entendu, et vous avez relevé le point dans votre courrier, cette crise révèle des lourdeur et des incohérences dans le fonctionnement historique de l'Agence AEFÉ. Nous pensons que cette crise doit en accélérer la résolution.

Il me semble également important de vous préciser que la crise affecte l'ensemble des établissements éducatifs, culturels et scientifique dans le monde : nous souhaitons, en tant que parlementaires, que l'aide soit mise en œuvre dans un cadre général clairement établi, avec des priorités transparentes, et d'éviter de saupoudrer une aide de la nation en fonction de ceux qui crieront plus fort ou plus tôt que les autres.

Nous y travaillons de façon intense.

Je reste à votre disposition,

Cordialement,

Frédéric Petit

Député de la 7^{ème} Circonscription

Des Français à l'étranger (Allemagne, Europe Centrale, et Balkans).